



JEAN-LUC DEGRAIX 2026»

Mesdames, Messieurs,

Depuis mon annonce de candidature en avril dernier, je vais à votre rencontre avec mon équipe pour vous écouter.

Ces dernières semaines, nous avons organisé 11 réunions publiques dans l'ensemble des quartiers. Nos échanges ont été précieux pour construire notre projet pour Saint-Chamond.

Mon ambition est de renforcer l'attractivité de notre Ville et répondre à vos préoccupations du quotidien. Mon action est locale, sans ambition nationale et en dehors des partis politiques car pour moi la vie municipale n'est pas un métier mais un engagement et une passion.

Je serai un Maire qui écoute, un Maire qui agit, un Maire qui sera garant du bon usage des finances publiques. Beaucoup d'entre-vous se sentent déçus et éloignés de la politique. À l'échelle de notre commune, je suis convaincu que nous pouvons renouer un lien entre les citoyens et les élus.

Pour cela, je serai le Maire de tous les Saint-Chamonais, je respecterai l'opposition municipale et je ramènerai de la sérénité dans les débats du conseil municipal.

« Ensemble, décidons mieux ! »

Écoutons davantage nos conseils citoyens de quartier et organisons des consultations citoyennes, où chacun pourra participer et faire entendre sa voix, lorsqu'il y aura des décisions importantes à prendre. Soyez assurés de ma détermination pour bâtir, avec vous, le Saint-Chamond de demain.
Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



**Agir pour les
Saint-Chamonais
avec passion et conviction !**

NOS PRIORITÉS POUR SAINT-CHAMOND

« **Comme vous j'aime Saint-Chamond** et je suis triste d'entendre, trop souvent, que notre commune n'est pas une ville attrayante.

Or, nous savons tous qu'elle possède **de nombreux atouts** : la proximité avec deux métropoles, Saint-Étienne et Lyon, une ville ouverte sur la nature et le Parc du Pilat, une vie associative active, un tissu industriel et économique riche de savoir-faire.

Donnons envie de venir à Saint-Chamond en bâtissant une ville où il fait bon vivre au quotidien. »

Jean-Luc Degraix : Professeur d'Histoire-Géographie au lycée public de Saint-Chamond, conseiller municipal et vice-président de Saint-Étienne Métropole.



* Notre programme détaillé pour Saint-Chamond vous sera présenté en début d'année 2026.

REPRENDRE LA MAIN SUR NOTRE SÉCURITÉ ET NOTRE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

« Il n'y a pas de liberté sans sécurité. Stop au laxisme, tolérance zéro, arrêtons la politique «pas de vague» ! »

- Créer une brigade motorisée** afin de lutter efficacement contre les rodéos.
- Créer une brigade canine dissuasive** pour les vendeurs de stupéfiants.
- Installer une annexe de police municipale** à Fonsala et au Creux.
- Ne pas laisser les incivilités s'installer.** Il faut intervenir jusqu'à ce que le problème soit réglé.
- Vidéo-verbaliser les chauffards.**

RENFORCER L'IMAGE DE NOTRE VILLE

« Le centre-ville est l'image d'une commune. Il faut une action forte. »

- Embellir l'espace public** avec des terrasses ombragées, des places végétalisées.
- Apaiser la circulation et sécuriser les déplacements piétons.**
- Créer un marché de producteurs** dans la Halle Lathuillière.
- Utiliser le droit de préemption pour l'**installation de commerces de qualité**.
- Valoriser notre marché.**
- Sécuriser notre centre-ville** par la présence au quotidien d'une brigade spécialisée de la police municipale.
- Accentuer le nettoiement de l'espace public** et faire la chasse aux poubelles laissées sur les trottoirs.



LA SITUATION FINANCIÈRE LA DETTE EXPLOSE À SAINT-CHAMOND !

Nous alertons les Saint-Chamonais sur la situation financière qui s'est fortement dégradée ces dernières années : la dette est passée de 9 en 2019, à 26 millions d'euros en 2025.

Nos solutions :

- Arrêter le projet pharaonique de l'Hôtel Dieu (16 millions d'euros)** consistant à créer des bureaux supplémentaires pour les services de la mairie.
- Réduire les frais de communication et de représentation** (le Maire a dépensé 80 000€ pour une campagne de communication en 2024 !)
- La commune possède 250 bâtiments : **vendre les bâtiments inutilisés et onéreux pour la collectivité**.
- Faire des économies sur le train de vie de la mairie.**

9M
2019

26M
2025

CRÉER DE L'EMPLOI POUR GARANTIR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

« Une ville doit soutenir les forces vives qui créent la richesse d'un territoire. Il faut garder nos entreprises, nos exploitations agricoles et attirer de nouveaux acteurs économiques. »

- Soutenir nos agriculteurs en préservant les terres agricoles** dans le plan local d'urbanisme.
- Aménager une nouvelle zone d'activités** pour les entreprises, PME et artisans.
- Soutenir les commerçants** au quotidien avec un manager de centre-ville.
- Accompagner les transmissions d'entreprises.**
- Proposer des animations qui profitent à l'activité commerciale.**

ATTIRER DE NOUVEAUX HABITANTS

« Une ville doit créer les conditions pour donner envie de s'installer dans la commune. »

- Accompagner les propriétaires à renover leur logement** en lien avec les aides de la Métropole et de l'État.
- Soutenir les promoteurs immobiliers pour la création de logements en accession à la propriété.**
- Renforcer le service de petite enfance pour l'accueil de nouvelles familles.**
- Créer des résidences séniors.**
- Favoriser l'installation de professionnels de santé.**

PROMOUVOIR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

- L'éducation est une priorité : **nommer un(e) adjointe(e) en charge de l'éducation**, rénovation des locaux, sécurisation des abords des écoles, renforcement des effectifs des ATSEM...
- Le sport est vecteur d'intégration, santé et bien-être : **création d'une nouvelle salle multisports**.
- Valoriser le patrimoine local** (Château du Jarez, Hall 07) et favoriser l'accès pour tous à la culture.
- Création d'une plateforme numérique municipale pour les consultations citoyennes et le suivi en transparence des décisions.**

ENGAGER SAINT-CHAMOND DANS LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- Améliorer le tri des déchets ménagers** (en réduisant l'enfouissement des déchets ultimes).
- Aménager les berges de nos rivières** pour lutter contre le risque d'inondation et favoriser la biodiversité.
- Poursuivre les aménagements modes doux** en vue de traverser la ville de Saint-Chamond (vélos, piétons).
- Lutter contre l'invasion du frelon asiatique et du moustique tigre.**
- Proposer une restauration collective durable à base de produits locaux.**



S'OCCUPER DU QUOTIDIEN DES HABITANTS POUR BIEN VIVRE DANS SON QUARTIER

Nous avons fait des réunions dans tous les quartiers de Saint-Chamond. Nous vous remercions pour votre présence et la qualité de nos échanges. Au fil de nos rencontres, **je constate que vos attentes prioritaires concernent les questions du quotidien.**

- Entretenir les voiries et les trottoirs.
- Favoriser l'accessibilité de l'espace public pour les personnes à mobilité réduite et les familles.
- Faire la chasse aux incivilités liées à la propreté : décharges sauvages, poubelles qui traînent, déjections canines, ...
- Améliorer l'entretien de nos chemins communaux et ruraux.
- Faire respecter la réglementation sur le bruit (tapages nocturnes après 22h, utilisation des tondeuses en dehors des horaires préfectoraux).

- Créer des espaces dédiés dans les quartiers pour les enfants et pour les jeunes (en lien avec les maisons de quartier, les centres sociaux).
- Soutien à l'installation de médecins et paramédicaux.
- Étudier la possibilité de raccorder les logements isolés au réseau d'eau potable et d'assainissement collectif.

Récap'

NOVEMBRE AVEC VOUS, EN PHOTOS !



LE CREUX

17 Novembre

FONSALA

18 Novembre

LA VARIZELLE

20 Novembre



CROIX BERTHAUD

24 Novembre



LA CHABURE

25 Novembre



SAINT-JULIEN

27 Novembre

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN ET VOTRE PRÉSENCE NOMBREUSE !

SUIVEZ-NOUS !

#DEGRAIX2026



VENEZ NOUS RENCONTRER !

LES SAMEDIS DE 9H À 12H
6 RUE GAMBETTA À SAINT-CHAMOND



Ne pas jeter sur la voie publique.

Conception graphique et photographies : Valmont Courbey. Impression (N° SIRET) : 944 970 839 00022.